

Le Carriérois

No. 15 - Avril 2011



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Dans un premier temps, je tiens à féliciter les deux équipes de hockey, les prédateurs Bantam CC et Midget A qui ont remporté le championnat dans leur catégorie. Le tournoi s'est tenu à Halifax (photos et texte à la dernière page du journal).

Côté affaires, je vous présente aujourd'hui une jeune femme déterminée à réussir et de vous en faire profiter. Madame Marie-Ève Richer ouvrira les portes de Drôle de frimousses au début juin. Cette entreprise permettra aux parents de ses petites frimousses de s'absenter, travailler ainsi que de se reposer l'esprit bien tranquille. Ce service de garde privé sera animé et supervisé par madame Marie-Ève Richer ainsi qu'une belle équipe de deux éducatrices spécialisées qui leur rendra visite deux fois par semaine pour des ateliers éducatifs. Vos enfants seront entre bonnes mains et bien entourés pour commencer leur développement social. De belles surprises sont au programme qui sera des plus divertissants. Il reste quelques places disponibles... faites vite! Pour plus de renseignements, communiquez avec madame Marie-Ève Richer au 418-268-4250.

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

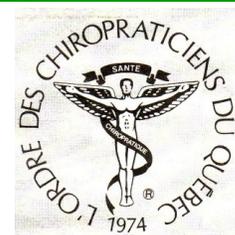
Abrégé du procès-verbal du 21 mars 2011

- Le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à procéder à un appel d'offres pour le déneigement des rues municipales et le tracé du Ministère des transports du Québec concernant la route régionale « route Dussault ».
- Le Conseil autorise l'achat d'un tracteur TRH9400 neuf (démo) hydrostatique et réversible incluant souffleur avec chute télescopique au montant de 68 500,\$, taxes en sus à Québec Tracteurs inc. conditionnellement à ce que la procédure « avis d'intention » publié sur SE@O, selon l'article 573.3 L.C.V., confirme l'unicité du produit acheté et qu'aucun autre fournisseur n'a réussi à faire la démonstration de sa capacité à fournir un bien semblable visé par le présent avis.

Périodes pour l'émission des permis

Lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00



Trop d'attente à l'urgence...

Vous avez besoin de consulter un
professionnel de la santé

Maintenant?

- Prise de rendez-vous rapide
- Soins personnalisés
- Soins de qualité, on prend le temps de discuter avec vous de votre état de santé
- Traitements sans médication
- Améliore plusieurs de vos problèmes de santé, de la tête aux pieds, bien au-delà d'un simple problème de dos

Dr Robin Bélanger, chiropraticien

Saint-Marc-des-Carières

1250, boul. Bona-Dussault

Tél. : **418-268-3375**

INFOS MÉLI- MÉLO

Invitation à la population!!!

Afin de rendre la Ville plus attrayante et de revitaliser les rues et avenues municipales, nous suggérons aux citoyens d'enlever leurs lumières de Noël de leur maison dès que le temps sera propice. Nous invitons aussi la population à numéroter leur porte afin de rendre leur adresse plus visible.

Merci de votre coopération!

La ville de Saint-Marc-des-Carières

Nettoyage des cours privées

Il serait bon de se rappeler que l'eau est essentielle à la vie et devrait être utilisée à cette fin. Il est déplorable que des gens utilisent l'eau pour nettoyer leur cour en asphalte. L'emploi d'un balai est tout indiqué et aide à préserver cette richesse naturelle.

Abris d'auto temporaires

Un petit rappel : vous avez jusqu'au **30 avril** pour démonter vos abris d'auto temporaires.

Maire:	Guy Denis	418-268-3862
Conseillers:		
Siège no. 1:	Sylvain Naud	418-268-8378
Siège no. 2:	Émilie Naud	418-268-8378
Siège no. 3:	Marc Dufresne	418-268-3752
Siège no. 4:	Jacques Bédard	418-268-5226
Siège no. 5:	Christian Gravel	418-268-5001
Siège no. 6:	Marc Boivin	418-268-6449

Session régulière: le 2e lundi du mois, 20h00

Services municipaux:

Secteurs	Responsable
Dir. Gén./greffier-trés.	Maryon Leclerc
Service à la clientèle	Louise Allard
Comptabilité / greffe	
Secrétaire	Marlène Gobeil
Urbanisme / inspecteur en bâtiment	Mario Peroni
Travaux publics	Ghislain Letellier
Loisirs et culture	Sylvain Morissette

PRÉVENTION SUICIDE
1-866-277-3553

En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics
418-268-5535

Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)

9-1-1
Ambulance Feu Police

8-1-1
Service info-santé

Site internet: www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

**CLUB FADOG LA SÉRÉNITÉ
DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**
SOUPER DE LA FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES
JEUDI LE 5 MAI 2011 À 18HRES
DANSE AVEC MARIO PAQUET
CARTE EN VENTE PAR TÉLÉPHONE
418-268-5228 /418-268-8892
LE COMITÉ VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

Diminuez vos frais d'essence!
Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

418 337-3686
1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf

Horaire de la Ville
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 9h00 à 12h00

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

INFORMATION :

Madame Hélène McHugh
Accès travail Portneuf 1-800-897-9910

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Abrégé du procès-verbal du 14 mars 2011

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement autorisant l'octroi d'une aide financière au projet de la Coopérative de solidarité Pavillon André Darveau.
- Le Conseil autorise le responsable des documents à détruire les dossiers municipaux selon le calendrier de conservation.
- Le Conseil donne un avis favorable à la Commission scolaire de Portneuf concernant son plan triennal 2011-2014.
- Le Conseil accepte l'embauche des nouveaux pompiers volontaires : messieurs Dany Chrétien et Michel Savard.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le stationnement.
- Le Maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec la municipalité de Saint-Alban concernant la fourniture de services pour l'entretien hivernal de certaines routes.
- Le Maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec la municipalité de Saint-Gilbert concernant la fourniture de services pour l'entretien hivernal de certaines routes.
- Le Conseil demande au Ministère des Transports du Québec de poser la signalisation adéquate au terre-plein de Saint-Casimir et sur la Route 354 aux deux (2) intersections allant vers notre municipalité.
- Le Conseil accepte l'offre de Génivar au montant de 11 495,\$, taxes en sus pour des motifs de saine gestion afin de procéder à une étude et analyse sur les terres humides et étant la plus basse soumission.
- Le Conseil accepte le renouvellement de messieurs Maurice Champagne et Serge Lessard aux sièges #5 et #7 pour un mandat de deux ans au Comité consultatif d'urbanisme.
- Le Conseil accepte la nouvelle tarification pour les coûts de location de glace basés selon les périodes de jours et de semaines.
- Le Conseil accepte l'offre de services de Mécanarc au montant estimé à 1 410,\$, taxes en sus plus les frais de déplacement facturables pour la recherche et l'analyse de la faisabilité d'une nouvelle dalle de béton.
- Le Conseil adhère au programme *Vignette d'accompagnement touristique* et de loisir qui s'inscrit favorablement dans le plan d'action de la Ville pour les personnes handicapées.
- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement régissant les dispositions administratives du Comité Consultatif d'Urbanisme.
- La ville de Saint-Marc-des-Carières recommande la révision de certaines dispositions du projet de loi 127 visant la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.
- Le Conseil accepte la proposition d'honoraires professionnels de Tremblay Bois Mignault Lemay au montant de 7 264,\$ taxes en sus concernant la demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lot 3 233 079 (402) et étant la plus basse soumission.
- Le Conseil autorise l'*inspecteur en bâtiment* de la Ville de Saint-Marc-des-Carières à enclencher les démarches prescrites par réglementation municipale, en vue d'émettre un ou plusieurs constat(s) d'infraction avec amende(s) audit citoyen, matricule F-8672-05-8129, au montant minimum de 100\$ comme première infraction et de 300\$ pour chaque récidive.
- Le Conseil autorise l'*inspecteur en bâtiment* de la Ville de Saint-Marc-des-Carières à enclencher les démarches prescrites par réglementation municipale, en vue d'émettre un ou plusieurs constat(s) d'infraction avec amende(s) audit citoyen, matricule F-8672-15-0046, au montant minimum de 100\$ comme première infraction et de 300\$ pour chaque récidive.
- Le Conseil autorise l'*inspecteur en bâtiment* de la Ville de Saint-Marc-des-Carières à enclencher les démarches prescrites par réglementation municipale, en vue d'émettre un ou plusieurs constat(s) d'infraction avec amende(s) audit citoyen, matricule F-8572-94-5598, au montant minimum de 100\$ comme première infraction et de 300\$ pour chaque récidive.
- Le Conseil appuie le recensement 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement.
- Le Conseil accepte de classer la rémunération des étudiants travaillant à la voirie et hygiène du milieu de la façon suivante : 1^{ère} année : 12,\$/heure, 2^{ième} année : 13,\$/heure et 3^{ième} année : 14,\$/heure.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Union des municipalités du Qc	860,00 \$	BPR infrastructure	692,50 \$
Mécanarc :décompte prog. #6	81 451,93 \$	Lab.exp.Qc ltée	3 677,00 \$
Roche ltée	2 306,50 \$	Inter-Cité const.	76 631,00 \$
LVM	187,50 \$	Mécanarc : décompte prog. #7	78 158,54 \$

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.st-marc-des-carrieres.qc.ca

URBANISME – VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Mot du responsable de l'urbanisme

À titre de responsable de l'urbanisme (inspecteur en bâtiment) et du développement économique de la Ville de Saint-Marc-des-Carrières, il me fait plaisir en ce printemps de 2011 de m'entretenir brièvement avec vous sur l'évaluation foncière et la nécessité de l'émission des permis municipaux.

Le but d'une évaluation foncière consiste à mesurer la valeur d'une propriété pour une fin particulière soit, notamment, le prélèvement d'un impôt (taxation municipale) en vue de dispenser l'ensemble des services fournis par une ville. En d'autres mots, le désir légitime du contribuable est d'obtenir une évaluation de sa propriété qui puisse non seulement l'informer utilement entre autre pour la revente de son immeuble, mais aussi lui garantir une participation équitable au financement des dépenses de sa ville.

Afin de bien déterminer la valeur d'un bien immobilier au fil des ans, il doit être porté à la connaissance de l'évaluateur l'ensemble des renseignements que le marché peut lui offrir dont, notamment, les modifications, améliorations et réparations, autant intérieures qu'extérieures, apportées aux biens existants, de même que la démolition ou l'ajout de toutes nouvelles constructions, aussi bien de bâtiments principaux (maison neuve) que complémentaires (cabanon, garage, abri d'auto, etc). Pour ce faire, le permis est assurément un outil essentiel à l'évaluateur agréé et à l'inspecteur en bâtiment. Ainsi, il est alors du devoir de quiconque désirant entreprendre une activité qui nécessite l'émission d'un permis en vertu des règlements d'administration, de lotissement, de construction et autres, présentement en vigueur en la Ville de Saint-Marc-des-Carrières, d'obtenir ce dit permis de l'inspecteur municipal et ce, **avant** même d'entreprendre ladite activité. Aussi, aucun permis ne peut être émis avant que n'aient été observées les prescriptions (exigences) desdits règlements. Le requérant doit effectuer les travaux désirés conformément aux conditions stipulées au permis et aux déclarations faites lors de sa demande auprès de l'inspecteur en bâtiment. Ce dernier a le devoir de veiller à l'application de toutes les dispositions des règlements d'urbanisme élaborées et adoptées par le conseil de ville en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1) et ce, afin de répondre obligatoirement aux objectifs de planification et d'organisation territoriale (schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté – MRC et plan d'urbanisme de la Ville) et de protection de l'intérêt public.

En fait, le respect par le contribuable des dispositions réglementaires en matière d'urbanisme contribuent inévitablement à l'harmonisation de l'agencement des activités et du cadre bâti sur le territoire, à tendre vers un milieu de vie agréable pour les citoyens, et de même qu'à concourir favorablement à l'augmentation de la valeur marchande du parc immobilier de la Ville.

Enfin, dans le but de bien vous servir, voici finalement les périodes mises à votre disposition par la Ville en vue de toute demande de renseignements en matière d'urbanisme ou dans le cadre de toute émission de permis municipaux :

**lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00**

Notez qu'en d'autres temps, vous pouvez toujours communiquer avec madame Louise Allard en vue de fixer un rendez-vous avec le responsable de l'urbanisme durant ces périodes.

LOUISE ALLARD

Secrétaire de l'urbanisme

Tél. : 418-268-3862 (poste 2)

et

MARIO PERONI

Responsable de l'urbanisme et du développement économique; B. sc. Urbanisme et arpenteur-géomètre

Tél. : 418-268-3862 (poste 3)

Télé. : 418-268-8776

Les p'tits trucs des Fermières!

Les fermières de Saint-Marc-des-Carières vous présentent leurs petits trucs maison qui sauront vous simplifier la vie!

1-Pour obtenir une compote de pommes moins sucrée : vous pouvez remplacer le sucre par du jus d'ananas. Il faut utiliser ½ litre (2 tasses) de jus pour environ 30 pommes.



2-Pour conserver la salade plus longtemps : il suffit de retourner le sac de plastique dans lequel elle est placée à chaque fois qu'on utilise une partie de la salade. Cela élimine l'eau de condensation.

3- Pour obtenir du riz qui ne colle pas : ajoutez, à votre eau de cuisson, une cuillère à thé de vinaigre blanc.

4-Pour aiguiser vos ciseaux : prenez un bout d'aluminium et coupez dedans avec vos ciseaux. Vos ciseaux redeviendront coupants.

5-Pour nettoyer les casseroles oubliées sur le feu dont les aliments ont collé et noirci : remplir d'eau chaude et ajouter deux comprimés de nettoyants pour prothèse dentaire.



6-Pour alléger la terre de jardinage et économiser l'eau par la même occasion : il suffit d'y ajouter de la styromousse. On récupère la styromousse puis on la défait en grenailles en la raclant à l'aide d'une brosse d'acier. On l'ajoute à la terre de jardinage.



7- Pour éliminer les fourmis dans la maison : il suffit de déposer du marc de café à l'endroit où elles sont le plus nombreuses. Elles en raffolent et le ramèneront dans la fourmilière malgré le fait que ce soit du poison pour elles. En général, la fourmilière sera détruite dans l'heure qui suit. Ce truc ne comporte aucun risque pour les enfants.

8- Pour enlever une tâche d'herbe sur un vêtement : il suffit d'asperger avec du fixatif à cheveux, de laisser sécher puis de laver le vêtement selon sa méthode habituelle.

9- Pour ne pas avoir de la buée dans le miroir de la salle de bain : laver les miroirs avec de l'eau chaude additionnée de vinaigre blanc et quelques gouttes de produit vaisselle.

10- Pour soigner vos petites allergies : préparez-vous une infusion calmante avec du thym. Cela marche aussi avec des infusions de sauges.



**Réunion : Mardi 10 mai 2011 au restaurant le Chavigny
Souper de l'artisane à 17h30
Invitée: Mme Olivette Petit nous raconte son voyage en Inde
Lucette Petit Lefebvre : Communication**

Ouverture de l'écocentre St-Alban

L'écocentre St-Alban (ancien Dépôt de matériaux secs) situé au 180, route 354 à St-Alban sera ouvert à compter du **30 avril 2011** pour la saison. Les heures d'ouverture sont le samedi de 8h à 11h45.

Matières acceptées :

- Le bois, les branches et les résidus d'émondage;
- Les résidus de construction et de rénovation;
- Les briques, le béton et l'asphalte;
- Les objets encombrants (meubles, lavabos, appareils ménagers, etc.);
- Les métaux ferreux et non ferreux;
- Les pneus avec ou sans jantes (maximum 48 pouces de haut).



Le service est GRATUIT pour les citoyens selon les conditions suivantes:

- Être citoyen d'une municipalité desservie par la Régie;
- Le volume de matière apporté par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes;
- Effectuer le tri dans le conteneur approprié.

* Des frais seront applicables si le volume excède 3 mètres cubes par visite et pour le service de trieur si les matières n'ont pas été triées par le citoyen.

IMPORTANT L'écocentre est réservé à l'usage des citoyens seulement. Les commerçants et les entreprises doivent transporter leurs matières à l'écocentre de Neuville situé au 1310, Chemin du Site.

Cueillette des ordures ménagères

Il est à noter qu'à partir du 28 avril, la cueillette des ordures ménagères se fait à toutes les semaines jusqu'au 15 septembre tel qu'indiqué sur le calendrier.

Monstres : 19 mai 2011

Pour un meilleur service, nous vous recommandons de mettre vos ordures ménagères le mercredi soir.



Composter chez soi : simple et écolo !

Jetez-vous aux ordures votre gazon coupé, feuilles mortes et restes de table? Saviez-vous que votre sac de déchets est composé d'environ 40% de ces matières?

Le compostage domestique est une alternative écologique pour traiter ces déchets. Le compost est un excellent fertilisant pour le sol. Mélangé à la terre, il fortifie les légumes, les fleurs et la pelouse sans qu'il vous en coûte un sou!

Faire son compost est facile puisque tout se fait à la maison. Utilisez le compost que vous produisez et vous verrez, vous n'en aurez jamais assez!

Voici quelques-unes des motivations qui peuvent être évoquées pour transformer la matière organique à la maison :

- Avoir un potager, des plantes et des fleurs qui sont robustes et en santé ;
- Rendre à la terre ce qu'elle nous a donné ;
- Nourrir le sol qui nourrira les plantes ;
- Diminuer de 40 % le volume des déchets ;
- Substituer le compost aux engrais chimiques ;
- Assainir le sol – en compostant on élimine plusieurs pathogènes et maladies contenus dans le sol ;
- S'en servir comme activité de jardinage et de plein air, etc. ;
- Faire du jardinage écologique ;
- Éviter le gaspillage des ressources.

FORMATION SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Visitez le www.laregieverte.ca



POUR TOUS LES RÉSIDANTS DE :

Cap-Santé, Deschambault-Grondines, Donnacona, Fossambault-sur-le-Lac, Lac St-Joseph, Lac-Sergent, Neuville, Notre-Dame-de-Montauban, Pont-Rouge, Portneuf, Rivière-à-Pierre, St-Alban, St-Basile, St-Casimir, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Ste-Christine-d'Auvergne, St-Gilbert, St-Léonard-de-Portneuf, St-Marc-des-Carières, St-Raymond, St-Thuribe, St-Ubalde et Shannon.

FAIRE SON COMPOST, C'EST SI SIMPLE !

***** VOTRE PRÉSENCE À LA SOIRÉE DE FORMATION EST REQUISE AFIN D'OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR *****

Joindre votre coupon-réponse complété et inclure votre paiement à l'ordre de la R.R.G.M.R.P. au 2, rue St-Pierre 2^{ème} étage, Pont-Rouge, G3H 1W1

Informations : 418-876-2714 ou sans frais 1-866-760-2714



Le bac à compost qui vous est offert à prix réduit a une capacité de 300 litres. La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf peut vous le vendre pour aussi peu que **45,00 \$**, taxes incluses. Le composteur est distribué le soir de la formation. Ce bac, fait de plastique recyclé, est facile à monter et possède une garantie de 10 ans.

Le 16 mai 2011 à 19 h au Centre multifonctionnel de St-Raymond, 160 Place de l'Église.

Le 31 mai 2011 à 19 h à la salle du Carrefour municipal de Portneuf, 500 rue Notre-Dame.

(Pour vous procurer le composteur *La machine à terre*)
FORMATION ET PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉL : _____ - _____

J'inclus un chèque de **45,00 \$** ou le montant exact en argent, pour réserver ma MACHINE À TERRE ainsi qu'une place (**à cocher**) au cours de formation de mon choix.

Le 16 mai 2011 à 19h au Centre multifonctionnel de St-Raymond, 160 Place de l'Église.

Le 31 mai 2011 à 19h à la salle du Carrefour municipal de Portneuf, 500 rue Notre-Dame.

À retourner à : RRGMRP, 2, rue St-Pierre, 2^{ème} étage, Pont-Rouge, (Québec) G3H 1W1

AVANT LA DATE DE LA RENCONTRE DE FORMATION

INFOS MÉLI- MÉLO



L'avenir des paroissiens catholiques de la région de Portneuf :

Toutes les paroisses catholiques de la région de Portneuf organisent une rencontre de réflexion et d'orientation sur l'avenir de leur communauté. Quels sont les enjeux et les défis pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ aujourd'hui et faire des communautés chrétiennes vivantes et dynamiques ? Y aurait-il lieu de se regrouper comme paroisses pour mieux assurer la mission ? Avec quelles paroisses, à quelles conditions ?

Venez nombreux, dites-le à votre monde.

La rencontre à Saint-Marc-des-Carières aura lieu le **mardi 17 mai à 19 h 30 à l'église.**



Activité de financement Grande foire aux 25 cents

Attention ! Attention ! Les élèves de 5^e-6^e année organisent une foire aux 25 cents au gymnase de l'école Ste-Marie, jeudi le 28 avril 2011 de 15h00 à 18h30. Le but de la foire est de financer le voyage de fin d'année au Camp spatial de Laval.

Venez tenter votre chance aux différents jeux préparés par les élèves. Il y aura plusieurs prix pour tous les âges et il y aura un kiosque de rafraîchissements sur place.

Invitez vos parents et amis et n'oubliez pas vos 25 cents !

On vous attend !
Les élèves des classes de 5^e-6^e année



Merci de me faire confiance ...ça me donne des ailes !!!!
semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai

L'Arc-en-ciel organisme communautaire en santé mentale

vous invite à une exposition qui représente ce qui vous donne des ailes, ce qui vous passionne

à la bibliothèque de St-Casimir

Au 510 boulevard de la Montagne

Mardi 3 mai de 13h30 à 15h30, jeudi 5 mai de 18h30 à 20h30 & samedi 7 mai de 10h à 12h

Si vous souhaitez exposer vos œuvres communiquez avec nous au :418 339-2055 poste 2062 OU
418 285-3847



Culture et Loisirs

CORPS DE CADETS 2896

INVITATION À TOUTE LA POPULATION ACTIVITÉ GRATUITE – LE SAMEDI 28 MAI 2011

Le Corps de Cadets 2896 vous invite à assister à la présentation de son Cérémonial annuel.

Nous vous attendons au gymnase de l'école secondaire de St-Marc-des-Carières à compter de 18h30.

La cérémonie sera suivie d'une démonstration d'habiletés à l'exercice militaire, de kiosques, de présentations et de rafraichissements.

L'encouragement que vous apporterez à nos cadets est leur récompense pour une année d'apprentissage et de pratiques.

Venez constater l'implication de nos cadets, vous en serez fortement étonnés.

Au plaisir de vous accueillir,

Le Commandant
Capitaine Michel Bellemare
CC 2896 St-Marc
michel.bellemare@cadets.gc.ca

PARC MULTI-GÉNÉRATIONS

Le comité d'embellissement aurait besoin de bénévoles pour l'aménagement du Parc de la Croix, dont les travaux ont débuté à l'automne dernier et doivent se poursuivre en mai.

Informez-nous de vos disponibilités.

Mois de mai (selon la température)

La 1ère et la 2e semaine : Mettre en place les formes pour couler le ciment des trottoirs et de la base du gazebo.

La 3e et la 4e semaine : Construction du gazebo, construction autour de la poubelle, de l'abreuvoir et du support à vélo.

Nous avons grandement besoin d'aide ne serait-ce que quelques heures échelonnées du lundi au samedi midi.

Ces heures de travaux partagés nous permettrons de rendre notre Municipalité plus chaleureuse et accueillante.

Nous espérons que ce parc deviendra un lieu de rencontre et de partage amical.

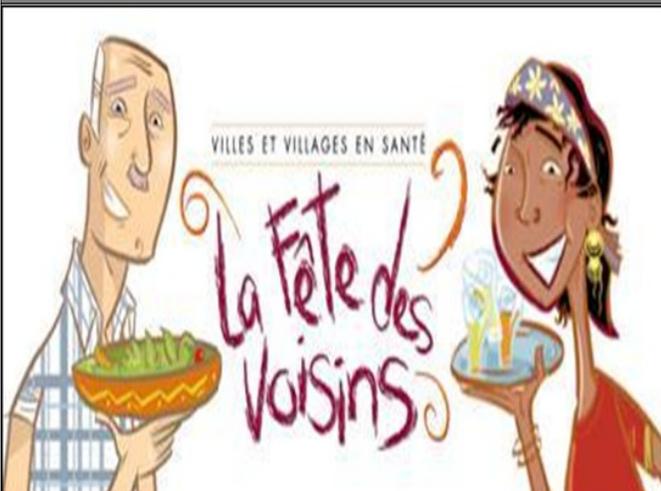
Au plaisir de se rencontrer au Parc / Pour information : Huguette Gignac 268-5511



Ville de Saint-Marc-des-Carières

Marché aux puces

Samedi le 4 juin



dans les rues de la ville de 9h30 à 16h00

Prix de participation

Pour inscription : 418-268-3862 #0

Dites-le à vos parents et amis

17h00 - Souper hot dog GRATUIT

17h00 à 20h00 - Spectacle de musique

Endroit : Au parc voisin du bureau de poste

Toutes les activités sont gratuites
Apportez vos chaises et vos boissons

En cas de pluie, le marché aux puces est remis au lendemain.

Pour les autres activités, elles auront lieu la même journée, le 4 juin, au Centre communautaire

Culture et Loisirs

du 15 au 17 juillet 2011

Expo Agricole de Portneuf
Saint-Marc-des-Carières

Pour information :

Tél.: 418 -268-3862 poste 33

loisirs@villestmarc.com

www.expoagricoleportneuf.com



Jugements d'animaux, salon des races, mini ferme, exposition de machineries agricoles, artisanat, produits du terroir, tirs de tracteurs, spectacles, jeux gonflables, compétitions équestres, concours d'agilités canines et encore plus...

Nous avons besoin de bénévoles pour :

- Les entrées (guichet)
 - Les bars
- L'installation des infrastructures sur le site
 - La surveillance

Si vous êtes intéressés à vous impliquer, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : loisirs@villestmarc.com ou au numéro 418-268-3862 poste 33.

LIGUE DE TENNIS POUR ADULTES

La ligue est ouverte au 16 ans et plus et les joueurs devront donner un dépôt de 40\$ qui leur sera remis à la fin de la saison selon le taux d'absences non motivées. Le joueur indiqué local sur la cédule devra transmettre le résultat de la partie à l'adresse de courriel suivante : loisirs@villestmarc.com.

Pour inscription : Sylvain Morissette 418-268-3862 #33 ou par courriel loisirs@villestmarc.com.

TOURNOIS INTER-MUNICIPAUX

Tournois de tennis

« Classique de tennis de l'ouest »

Le Comité des loisirs secteur ouest de Portneuf vous offre la possibilité de participer à une série de 3 tournois de tennis dans le comté de Portneuf. Voici les détails concernant le tournoi de Saint-Marc-des-Carières :

Maître du tournoi : M. Laurent Trottier
Quand : Vendredi 24 juin à compter de 9h00
Coût : 15\$
Date d'inscription : Avant le 18 juin 2011
Responsable de l'activité : Comité des loisirs secteur ouest de Portneuf
Information : Sylvain Morissette 418-268-3862 ext. 33

L'activité s'adresse aux jeunes de 7 à 17 ans.

Tournois de volley-ball de plage inter-municipaux

Le Comité des loisirs secteur ouest de Portneuf vous offre la possibilité de participer à une série de 3 tournois.

Voici les détails concernant le tournoi de Saint-Marc-des-Carières :

Maître du tournoi : M. Sylvain Morissette
Quand : Les 16 et 17 juillet 2011 à compter de 9h00
Coût : 5\$/joueur – classe participation
10\$/joueur – classe compétition
Maximum de 8 équipes
Date d'inscription : Avant le 1er juillet 2011
Responsable de l'activité : Comité des loisirs secteur ouest de Portneuf
Information : Sylvain Morissette 418-268-3862 ext. 33



Tournoi de hockey à Halifax!

Du 30 mars au 03 avril dernier, deux équipes de hockey de notre région ont participé à Halifax au plus gros tournoi de hockey du Canada, le SEDMHA. Plus de 300 équipes étaient inscrites dans toutes les catégories. Le tournoi se déroulait dans 17 arénas. Les *Prédateurs de Mauricie Est* (Bantam CC) ont remporté le championnat de leur division dans la section "ACCORD". De leur côté, les *Prédateurs de St-Marc* (Midget A) ont remporté les grands honneurs dans la section Odyssee de leur catégorie.

Félicitations aux joueurs pour leur performance, aux entraîneurs et aux parents accompagnateurs qui ont rendu possible cette expérience inoubliable pour nos jeunes. Les initiateurs du Projet sportif Halifax, Messieurs Guy Petit et Jean-Luc Frenette, en étaient à leur 23^{ème} édition.

Bravo!"

